

# L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

*J'observe tout; j'appuie le bon; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.*

VOL. II.

QUÉBEC, MERCREDI 15 JUIN, 1859.

No. 9.

## CONDITIONS DE CE JOURNAL.

### L'OBSERVATEUR

PARAIT

UNE FOIS PAR SEMAINE.

On s'abonne chez L. M. DARVEAU, au No. 26, rue D'Aiguillon, faubourg Saint-Jean, Québec.

L'abonnement est de cinq chelins payables INVARIABLEMENT d'avance.

Nous prévenons nos abonnés et le public, que monsieur JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

## AVIS.

Nous prévenons ceux de nos abonnés de la campagne qui ne nous ont pas encore fait parvenir le montant de leur seconde année de souscription, que si d'hui à huit jours, ils ne nous ont pas satisfait sur ce point, 'L'Observateur' ne leur sera plus expédié.

Le motif de cet avis est que nous ne voulons point nous départir de la règle placée en tête de notre journal, à savoir: de faire payer d'avance l'abonnement.

Par ce moyen nous nous épargnerons le déplaisir de voir des personnes lire, à crédit, notre journal, comme cela arrive à l'égard des autres journaux que beaucoup de lecteurs lisent sans payer. Quand le propriétaire d'un journal se décide à ne plus le leur envoyer, ces lecteurs s'abonnent à un autre journal mais toujours à crédit et ainsi de suite. Voilà ce qui explique la chute de tant de journaux.

Nous sommes décidé à ne pas traiter avec ces lecteurs. Avis donc à qui de droit.

On a trouvé un moyen d'ajuster la pierre de taille que l'on emploie pour construire la halle Champlain. Comme tout ce qui émane du cerveau du maire-suppléant Audette qui l'a découvert, le nouveau procédé est bien 'simple'. Quand une pierre est moins haute que les autres on lui donne la même hauteur en la plagant sur un bloc de bois, et puis, les joints s'adonnant alors, ils paraissent alignés au cordeau! Dans trois ou quatre ans, les blocs de bois pourriront, et les pierres se trouvant plus basses les unes que les autres, on aura une nouvelle occasion de dépenser l'argent

public. Nous sommes surpris que le phénix Audette ne s'avise point de remplacer les blocs de bois par des 'côtés' de cuir. Ce serait une bonne spéculation municipale! Nous croyons même que les Peters n'y perdraient rien!

Le rédacteur de la 'Gazette de Sorel', a été condamné à un chelin d'amende pour avoir eu le courage de dire la vérité à l'honorable Jean Baptiste Guévremont, ex-homme de cage, et maintenant membre du Conseil-Législatif.

Cette condamnation fait autant d'honneur à notre confrère Sorelois qu'elle couvre de ridicule l'honorable ignorant qui se fâche dès qu'on lui rappelle ses méfaits politiques.

On lit dans le 'Journal de Québec' de jeudi dernier:

"Nous serions injuste envers monsieur McGreevy, l'entrepreneur, si nous ne disions pas que le travail d'exécution est irréprochable et aussi beau que le plan lui-même qui, on le sait, a été fait par un architecte du Haut-Canada. C'est monsieur Pierre Gauvreau qui a été chargé de la surveillance exclusive de la construction de ce magnifique édifice (la douane) et qui a dû faire les plans de travail."

En lisant ces quelques lignes, ceux qui connaissent la capacité de maître Pierre, comme architecte, ont dû sourire de pitié. Car il est généralement connu que l'architecte Gauvreau est incapable de faire correctement le 'plan' le moins difficile. Il est encore connu que quand il a un plan à faire, il va trouver le jeune mais habile architecte Peachy ou monsieur Derome et qu'il s'approprie, ensuite, comme sien; le travail de ces messieurs! Et voilà l'homme que l'on voudrait faire passer pour un phénix!

Nous sommes chagrin d'apprendre que le 'National' ne sera point publié pendant quelque temps. Cependant nous sommes informé que cette suspension ne sera point longue.

Nous avons reçu de l'auteur monsieur E. C. Glackmeyer "Un index alphabétique des lois du Canada." C'est un pamphlet de seize pages d'une grande utilité pour les gens de loi.

Le prospectus de 'La Banque Nationale' est publié. Si l'on doit juger cette institution par celui qui la dirigera, on ne peut en augurer que du bien.

## NOUVEAU MOYEN DE SAUVETAGE.

Le chevalier Taché, étant sur le point d'abandonner la rédaction du 'Courrier du Canada', à l'honneur d'informer ses nombreux amis, le public et tout le genre humain, qu'il se propose d'établir une manufacture pour expédier les individus en paradis. Depuis trois ans qu'il a, sur le 'Courrier du Canada', damné ses adversaires, il s'est aperçu que le gouffre infernal ne s'emplissait point à sa voix; en conséquence, espérant mieux réussir avec saint Pierre qu'avec Bézélzébuth, il offre de sauver tous ceux qui voudront mourir d'après les règles prescrites par l'Alcoran Taché. Le roi de Naples mort dernièrement en odeur de... putréfaction est une preuve convainquante que le régime orthodoxe est infaillible.

La charité étant la base de sa nouvelle profession, le chevalier ne chargera rien pour ses soins; seulement le passeport sera payé à Saint-Pierre. Néanmoins, si les intéressés le préfèrent, le chevalier Taché étant certain d'aller en paradis en donnant le bras à Louis Veillot, se fera un devoir de prendre l'argent pour le remettre au portier du paradis.

Inutile d'ajouter qu'on ne fait point crédit.

Ceux qui n'ont point d'argent, pourront faire escompter un billet à la banque de J. G. Barthé, à Québec, ou à celle de Cyrille Boucher, à Montréal.

J. C. TACHÉ,  
Manufacturier spirituel.

Vraie copie.

NAPOLÉON III A J. G. BARTHE:

Mon cher cousin,

Monsieur Eric de Carondel, me montre, à l'instant même, une correspondance que vous avez publiée sous anonyme, sur le 'Canadien'. Si j'en juge par les articles qui sont publiés à ce sujet, sur 'L'Univers', vous avez frappé au cœur mes adversaires. Louis Veillot, ou comme mon ami Gavon, l'appelle; L'Voyou, de 'L'Univers', est terriblement en colère. C'est bon signe. Continuez, mon cher, à prendre en main, ma défense, sur les bords du Saint-Laurent, et